II

(Actes non législatifs)

ACCORDS INTERNATIONAUX

Avis concernant la date d'entrée en vigueur de l'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique

L'accord entre l'Union européenne et le Japon pour un partenariat économique (¹), signé à Tokyo le 17 juillet 2018, entrera en vigueur le 1er février 2019.

 $[\]begin{tabular}{ll} (^{\mbox{\tiny 1}}) & \mbox{JO L } 330 \mbox{ du } 27.12.2018, p. \ 3. \end{tabular}$